

FRAISIERS & PETITS FRUITS LIGNEUX

2016/06 - 07.07.2016



Avertissement concernant les Thrips sur Fraisier



Les observations réalisées le 06 juillet 2016 chez un producteur de fraises à Boninne et un producteur de fraises à Rumes font état de l'**activité de Thrips sur Fraisier**. Les insectes adultes ont été observés sur les fleurs dans une culture de la variété « Darselect » et « Murano ».



Insectes adultes



Dégâts sur fruit

Description

Adulte : insecte ailé de taille réduite souvent inférieure à 2 mm, pourvu de quatre ailes étroites longuement frangées et de pièces buccales piqueuses et suceuses asymétriques (cf. photo de gauche).

Larve : jaune verdâtre, elle ne possède pas d'aile et est très mobile ; c'est à ce stade que l'insecte est dommageable pour les cultures.

Biologie

De l'œuf à l'adulte, six stades se succèdent. La durée de développement varie de 10 à 35 jours en fonction de la température. Les adultes sont attirés par les fleurs et colonisent la culture. Les femelles insèrent leurs œufs dans le végétal (jusqu'à une centaine). Les 2 stades larvaires se nourrissent dans la fleur ou sur les fruits. Arrivée à maturité, la larve du 2^{ème} stade cherche un endroit pour se nymphoser. Dans la plupart des cas, elle se laisse tomber au sol et se dissimule dans le cœur, sous le plastique ou encore sous les déchets végétaux. Les adultes recolonisent les plantes peu de temps après l'émergence.

Dégâts

Les piqûres des adultes et de leur descendance peuvent provoquer des avortements de fleurs et un ternissement des fruits qui prendront une coloration bronze orangé et ce dès la présence de 4 ou 5 thrips par fleur (cf. photo de droite).

Les dégâts sur le feuillage (plage argentée sur la face supérieure du feuillage le long des nervures) ne sont observés que dans le cas de très forte population.

Référence bibliographique

- ROBBE A, 2002. La culture de la fraise en Wallonie. Edit. FWH, Gembloux, 208 p.

Lutte

Il est fortement conseillé aux producteurs de fraises de traiter dès maintenant, en respectant les prescriptions d'usage.

Il faut choisir dans la liste ci-dessous un produit commercial autorisé pour la lutte contre les thrips en culture de fraisiers (source www.fytoweb.be, le 9/06/2016).

1) Produits agréés à base de spinosad sur fraisiers contre les Thrips :

TRACER

0,15 l/ha ; max 3 applications/an ; délai de 1 jour avant la récolte

CONSERVE PRO, BOOMERANG

0,6 l/ha ; max 3 applications/an ; délai de 1 jour avant la récolte

2) Produits agréés à base d'abamectine sur fraisiers contre les Thrips :

VERTIMEC, AGRIMEC, ACARAMIK, SAFRAN, VARGAS, ZAMIR

0,5 l/ha ; max 1 application/an ; délai de 3 jours avant la récolte

3) Produits agréés à base de pyréthrines sur fraisiers contre les Thrips :

SPRUZIT

3 l/ha ; max 2 applications/an ; délai de 2 jours avant la récolte

4) Produits agréés à base de lamba-cyhalothrine sur fraisiers contre les Thrips :

KARATE ZEON, NINJA

0,1 l/ha ; max 2 applications/an ; délai de 3 jours avant la récolte

Cet avertissement est également consultable en ligne sur le site du CRA-W : <http://www.cra.wallonie.be> (Services, Avertissements phytosanitaires, Avis « Fraises et Petits fruits »).

Gembloux, le 07/07/2016

J. Zini¹ & C. Fassotte²

1. **Groupement des Fraisiéristes Wallons (GFW)**, chaussée de Charleroi 234, 5030 Gembloux (tél : 081/62 73 79 ; courriel : j.zini@cra.wallonie.be)

2. **Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W)**, Département Sciences du Vivant, unité : Protection des plantes et Ecotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : c.fassotte@cra.wallonie.be).